

Département
VENDEE
Arrondissement
Les Sables d'Olonne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOULLANS

Commune de
SOULLANS

Séance du 14 mars 2024
Nombre de conseillers en exercice : 27
Date de la convocation du conseil : 7 mars 2024
Nombre de conseillers présents : 20

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 mars à 20 h 30, les membres du conseil municipal de Soullans légalement convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel ROUILLÉ, Maire.

Présents : MM. ROUILLÉ J-M. - CHOUIN J-F. - Mme GUILLET A-D. – M. GUITTONNEAU P. - Mme THOUZEAU J. – MM. GUILBAUD L-M. - RELET J-M. - CROCHET B. - BONNEAU R. – LEROY D. – BLANDINEAU M. - Mmes DILLET S. - BRILLET L. - CHEVRIER B. - BERTAUD M-F. - M. TESSIER P. - Mmes - BAUDRY K. - JOLLY F. - M. HERCBERG F. – Mme ROUSSET C.

Absents : Mme ROUXEL M. qui a donné pouvoir à Mme THOUZEAU J. – Mme PAILLER A. qui a donné pouvoir à M. CROCHET B. - M. LIAIGRE T. qui a donné pouvoir à Mme BAUDRY K. - Mme MARTINEAU C. qui a donné pouvoir à Mme DILLET S. - Mme VILLERET L. qui a donné pouvoir à M. HERCBERG F.

M. BERTHOMÉ F. – Mme MOUSSEAU D.

Secrétaire : Mme JOLLY F.

2024. 6 - Demande de subvention auprès de la FRAM (Fonds Régional d'Acquisition pour les Musées)

Il est rappelé au conseil municipal, que la commune a fait l'acquisition de deux tableaux de l'œuvre de Charles Milcendeau.

- « La couturière », période 1872 – 1919 – dessin au fusain sur papier pour un montant de 1 228 euros TTC (mille deux cent vingt-huit euros).
- « Le jeune chasseur au lapin » période 1872 – 1919 – dessin pastel et pierre noire sur papier pour un montant de 665 € TTC (six cent soixante-cinq euros).

La FRAM (Fonds Régional d'Acquisition pour les Musées) peut subventionner une partie de ces achats à hauteur de 40 %.

Acquisitions / Restauration	Financement	Montants HT	Montants (TTC / Frais de vente)	Subventions DRAC	Subvention Région	Total subventions État / Région	Taux de subvention
La Couturière (Belfort)	Commune de Soullans	1 000 €	1 228 €	246 €	246 €	492 €	40 %
Jeune chasseur au lapin (Milon, Paris)	Commune de Soullans	500 €	665 €	133 €	133 €	266 €	40 %
		Total Soullans TTC	1 893 €		Total FRAM	758 €	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à effectuer la demande de subvention auprès de la FRAM.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout autre document afférent à ce dossier.

VOTE :

POUR : 25

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait et délibéré à Soullans, les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Michel ROUILLE

